

Auteur : Gérald Nanchen, Le Centre
Objet : Structures d'accueil – subventions pour apprentis et stagiaires
Date : 11 février 2024

Le 17 novembre 2023, 126 députés présents au Grand Conseil ont accepté à l'unanimité un postulat urgent sur le subventionnement étatique aux stagiaires et apprentis du domaine de la petite enfance.

En janvier 2024, le Conseil d'Etat a supprimé cette aide estimée à CHF 900'000.- en raison de restrictions budgétaires. Pour Sion, cela représente un manco de CHF 160'000.- et pour Monthey CHF 87'000.-.

S'agissant de la structure d'accueil de Conthey, le compte 2022 indique des subventions cantonales pour CHF 658'647,80. Dans le budget 2024, un montant de CHF 667'200.- a été inscrit.

Questions

- S'agissant de la suppression susmentionnée, pour quel montant la commune de Conthey est-elle concernée ?
- Combien d'apprentis ou de stagiaires sont-ils concernés par cette mesure ?
- La commune envisage-t-elle de supprimer l'engagement de stagiaires ?